

Le gouvernement estime que la meilleure façon d'aborder la constitution d'un groupe parlementaire nord-américain serait de communiquer avec des alliés au sein des Congrès des États-Unis et du Mexique dans le cadre des groupes parlementaires bilatéraux existants et d'autres tribunes interparlementaires. Il favorise les échanges de personnel parlementaire et croit que, dans ce cas précis, des échanges de membres du personnel qui s'occupent de recherche en politique sur la dynamique nord-américaine seraient utiles.

Des fonctionnaires du MAECI et d'autres ministères fournissent des séances d'information, des documentations et des personnes-ressources à l'appui des conférences annuelles du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis et du Groupe d'amitié interparlementaire Canada-Mexique. Le MAECI fournit également un soutien pour les échanges parlementaires réguliers, en dehors de ces manifestations. En 2001, par exemple, le Canada a accueilli cinq délégations mexicaines composées de parlementaires ou de fonctionnaires qui s'intéressaient aux questions parlementaires. Jusqu'à maintenant, en 2003, trois délégations parlementaires canadiennes se sont rendues aux États-Unis pour rencontrer leurs homologues du Congrès ainsi que des représentants fédéraux et des États pour parler de dossiers canado-américains. En février 2003, l'ambassade du Canada a préparé un programme à l'intention des parlementaires qui accompagnaient le premier ministre au cours d'une visite officielle au Mexique afin de renforcer davantage les relations parlementaires entre le Canada et le Mexique.

Le gouvernement encourage également une participation plus poussée entre les parlementaires canadiens et leurs homologues américains et mexicains au niveau multilatéral au sein d'organisations comme le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) et l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC). Les délégations canadienne et mexicaine à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ont établi une tradition, celle de tenir un déjeuner de travail commun pendant les séances trimestrielles de l'Assemblée, à Strasbourg.

Recommandation 38

Le gouvernement du Canada devrait proposer aux gouvernements des États-Unis et du Mexique la constitution d'un petit groupe d'experts hautement qualifiés, qui donnerait son avis sur l'avenir du partenariat trilatéral nord-américain. Les gouvernements s'entendraient sur le mandat du groupe, lequel bénéficierait du temps nécessaire à de vastes consultations au sein des trois pays avant la publication de ses conclusions. On pourrait demander au groupe d'examiner en profondeur la faisabilité et les avantages, notamment du point de vue de la transparence démocratique et d'obligation de rendre compte, de diverses formules pour de nouvelles institutions trilatérales comme :

- *un secrétariat plus permanent ou une « commission » pour appuyer le travail continu au moyen de sommets trilatéraux et d'autres activités de coopération intergouvernementale;*
- *un tribunal de l'ALENA permanent sur le commerce et l'investissement;*

